



Clermont-Ferrand, le 08/01/2026

Mesdames, et Messieurs Membres du Comité Directeur

Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

CR - Bureau exécutif N° 10

du 15 décembre 2025 en visio-conférence à 20h30

- + Présents : Elsa Durieux, Véronique Frelat, Daniel Maisonnial, Olivier Verdet, Jean Claude Savoy, Julien Verney, Cédric Partouche.
- + Excusée : Céline Desmoulins
- + Invité : P. Marta

1- Point organisation

> 1.1 : Les congés des salariés

Tous les bureaux de la Ligue seront fermés la dernière semaine de décembre. Ils réouvriront le 5 Janvier.

> 1.2 : Le 30 janvier 2026 une réunion des élus / salariés est prévue pour présenter le projet de Ligue aux salariés, afin que les uns et les autres puissent apprendre à mieux se connaître.

> 1.3 : Le Pôle masculin fête ses 30 ans en 2026

Y. Marcillac aimerait fêter les 40 ans du Pôle Espoir.

P. Marta trouve que c'est une occasion de faire du lien avec les enseignants, les anciens, les partenaires.

Il est évoqué de faire également honneur au pôle féminin mais que cela ne se fasse pas aux mêmes dates pour que chaque anniversaire soit un évènement. Il est évoqué de contacter Q. Jouffroy dont le titre de champion olympique pourrait être un excellent support de communication.

> 1.4 : Déplacement date CODIR Mars.

Une visio DRE1 étant prévue le Samedi 7 Mars, le CODIR qui était prévu sur cette date-là et qui nécessite le compte ZOOM sera déplacé **au Vendredi 6 Mars à 20h30**. J. Verney enverra un mail aux élus du CODIR pour les prévenir.

> 1.5 : Règlementaire des absences au CODIR

Nous avons remarqué lors des derniers CODIR un nombre important d'élus absents. Il est rappelé aux élus que nos statuts actuels (article 7.3) précisent qu'au-delà de 3 absences consécutives au CODIR, un(e) élu est considéré(e) comme démissionnaire (après avoir fourni des explications).

Nous invitons donc les élus à bien vouloir se rendre disponible pour les CODIR et, le cas échéant, à prévenir par mail (avant la date du CODIR) le secrétariat pour informer de leur absence (secretariatgeneral@liguearavolley.fr).

> 1.6 : Présence des élus au Coach CLINIC

Le coach Clinic aura lieu les 14 et 15 Mars. Il est demandé aux élus du BE de bien vouloir indiquer rapidement leurs disponibilités au sondage qui leur a été envoyé.

> 1.7 : Dotation vestimentaire des élus

Les tenues sont arrivées à Lyon et sont disponibles depuis 2 mois dans le bureau de Sylvie à la Ligue

2- Points CD / Clubs

> 2.1 : Romans connaît actuellement des difficultés financières. Une cagnotte Leetchi a été lancée par le club. La fermeture du club pourrait avoir des conséquences également sur la section sportive collège de Romans qui est accompagnée par la Ligue.

> 2.2 : Finales Coupe de France Master à VVS. La ligue aidera le club de Volley Val de Saône pour la communication et l'arbitrage.

> 2.3 : Finales FSGT sur Meyzieu (système arbitrage). Un conventionnement va être proposé à la FSGT pour une mise à disposition de nos arbitres pour les finales de Meyzieu. En conséquence, il sera officiellement demandé à nos arbitres via la CRA de ne pas postuler individuellement à l'arbitrage de ces finales en attendant la mise en place de ce conventionnement.

3- En cours

> 3.1 : Bassin d'activité entre 3 départements / 3 ligues

P. Vouillot est en contact avec le CD03, la ligue Bourgogne Franche Comté (CD58) et la Ligue Centre Val de Loire (CD18) pour créer un bassin d'activité avec des clubs appartenant à des CD et/ou des ligues différentes. Ce bassin de vie pourrait aider la pratique et pourra organiser des matchs de Compet'lib et/ou dans les catégories jeunes même si chaque GSA continuerait bien entendu à dépendre de son comité et de sa ligue.

> 3.2 : Evolution des Services civique depuis début d'année

Nous avons finalement recruté 41 services civiques. Tous les clubs en ayant fait la demande ont reçu les postes demandés. Pour l'année prochaine nous n'avons pas encore d'infos sur le nombre de postes qui seront mis à disposition de la ligue l'année prochaine. En cas de baisse des postes il est envisagé de n'attribuer dans un premier temps qu'un seul poste par club puis éventuellement un second poste sur une seconde vague.

> 3.3 : Conventions Staps C3D fédéral

La C3D STAPS a conventionné avec la FFVolley, ce qui permettra d'intégrer les formations fédérales aux cursus STAPS ayant suffisamment d'heures de volley dans leur cursus (350 heures minimum de Volley sur l'ensemble des 3 années de licence).

Cela permettra aux étudiants STAPS spécialistes volley des UFR STAPS concernés d'intégrer les contenus du certificat d'animateur, d'initiateur, et d'éducateur dans leur cursus STAPS. Ils n'auront donc pas à venir suivre les formations fédérales de la Ligue.

P. Marta ou les techniciens se déplaceront dans les STAPS pour les certifications.

Cette convention sera mise en place cette année sur Lyon puis éventuellement plus tard sur Grenoble s'ils sont intéressés.

Les STAPS de Clermont, Valence, Saint Etienne et Chambéry ne remplissent pour l'instant pas les prérequis en termes de volume horaire. Cependant les étudiants de ces STAPS-là pourront continuer à venir gratuitement sur la formation du certificat d'animateur.

> 3.4 : Nouvelle administration financière des aides ANS pour les pôles espoirs

La méthode d'administration des subventions aux pôles espoirs devrait être modifiée et cela va avoir de nombreuses conséquences.

Une aide fléchée « soutien des pôles » devrait être attribuée à tous les pôles sous la forme d'un socle commun.

A cela viendra se rajouter une aide ciblée sur les potentiels, où chaque responsable de pôle devra identifier des potentiels et remplir des demandes pour des aides matérielles visant à aider le développement de nos jeunes potentiels. Cette forme de soutien nouvellement créée cette année par la FFvolley contient 3 niveaux de critères pour les aides et ne dépendent pas de la situation financière des familles.

Le 3^{ème} niveau d'aide serait en lien avec l'aide ANS qui serait désormais attribuée en fonction de critères de performance de nos structures de formation.

Nous aurons donc un gros travail à faire pour trouver des moyens pour que nos pôles puissent rentrer dans tous les critères d'attribution des aides sans quoi nous risquons d'être fortement impactés par les baisses de subvention.

> 3.5 : Point déplacement des Pôles sur match Chamalières (3/01) – GVUC (7/03).

Si cela convient aux Pôles il sera proposé aux joueuses du Pôle Féminin d'assister au match pro du VBCC le 3 Janvier et aux joueurs du Pôle masculins d'assister au match du GVUC le 7 Mars.

4- Questions Diverses

> 4.1 : Circuit du volley régional

Elsa Durieux propose l'idée d'un circuit pour promouvoir le volley sous toutes ses formes (clubs pro / haut niveau / volley assis / volley sourd / beach) en AURA avec des « highlights » sur les réseaux sociaux de la Ligue

> 4.2 : Réflexion sur les AGs.

Nous allons devoir engager une réflexion pour intégrer le budget en année civile. Le point positif est que cela permettrait de faire une seule AG et moins de déplacements pour les GSA

La séance est levée à 23h15.

Le secrétaire de séance

Julien VERNEY